

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 9 septembre 2015* à *18h15* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux et Mélanie Provencher ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx et Marcel Lavoie sous la présidence de madame Julie Gagnon, pro-mairesse, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**SONT ABSENTS:**

Le maire, monsieur André Descôteaux et le conseiller Michel Bélisle sont absents de cette séance spéciale.

**01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-09-206**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Avis de motion – Règlement sur le remboursement des bacs bruns ;
04. Période de questions ;
05. Levée de l'assemblée.

**03. AVIS DE MOTION – Règlement sur le remboursement des bacs bruns**

**2015-09-207**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption un règlement sur le remboursement des bacs bruns.

**04. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 18h20 et se termine à 18h20 puisqu'aucune question n'ayant été posée.

**05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-09-208**

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h21.

---

*Julie Gagnon, pro-mairesse*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*